

À Vous Neuville

www.neuillesuroise.fr
Journal trimestriel n° 29 • Printemps 2021

SAPEURS POMPIERS
CENTRE DE SECOURS DE CERGY - NEUVILLE

Pages 8 et 9

FINANCES

**Un budget
maîtrisé**



Page 5

PROXIMITÉ

**Zoom sur les
Pompiers**



L'art au jardin 7^e édition

Rendez-vous aux jardins, manifestation organisée par le ministère de la culture depuis 2003, auront lieu les **5 et 6 juin**. À Neuville, Jocelyne GORON Présidente de l'association JG Création, vous invite lors d'un circuit pédestre à visiter six magnifiques jardins où peintres et sculpteurs exposeront leurs œuvres dans des lieux d'exception. Cette année, ces visites seront agrémentées par deux belles animations : Concert et atelier d'écriture créative au jardin* Bien entendu cette manifestation culturelle respectera les mesures sanitaires adéquates.

Au plaisir de tous vous rencontrer

* Rens. et inscriptions : marie.blaisouhring@gmail.com



PLAN & PROGRAMME DU 5 & 6 JUIN 2021



Sommaire

PROXIMITÉ

- 4** Campagne de vaccination
Epicerie solidaire
Neuville et les pompiers

VIE CITOYENNE

- 6** Nuisances sonores
Masques uniquement à la poubelle
Déjections canines
Actions solidaires

SÉCURITÉ

- 7** Une sécurité renforcée
Voisins vigilants et solidaires

FINANCES

- 8** Un budget maîtrisé

VIE ÉCONOMIQUE

- 10** Entreprises ZEISS
Offre d'emploi
INEO Systrans
Concours photos

À SAVOIR

- 12** Attention aux dangers du détournement du protoxyde d'azote
Attention aux vols "fausse qualité"

ACTUALITÉS

- 13** Elections régionales et départementales
Libre expression

ENVIRONNEMENT

- 14** Frelons asiatiques
Le printemps s'installe à Neuville

RÉTROSPECTIVE

ÉTAT CIVIL - AGENDA

Chères Neuvilleoises,
Chers Neuvilleois,

Depuis maintenant plus de treize mois, nous traversons une crise inédite qui suscite de nombreuses remises en question.

Tout d'abord, je m'empresse de vous remercier pour les nombreuses marques de solidarité qui n'ont pas manqué de se constituer entre vous, et pour le respect des mesures barrières. Je vous remercie d'autant plus que les règles dictées par les autorités de l'État sont parfois difficiles à appliquer, voire même à comprendre.

Et pourtant, malgré l'expérience engendrée et les mesures prises, il nous faut encore maintenir la garde haute pour éviter l'infection. Si dès le début de la pandémie nous étions convaincus de la fragilité des personnes âgées ou souffrant de comorbidité, il nous faut désormais admettre que toutes les catégories d'âges sont concernées et dans certains cas, peuvent nécessiter de lourdes hospitalisations.

Au-delà de la prudence qui nous habite désormais toutes et tous, seule une vaccination massive semble être la solution pour qu'enfin, nous puissions retrouver une vie sociale qui nous ressemble tant. Comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, je tiens à rendre un hommage appuyé au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS-Neuville), à toutes ces femmes et ces hommes pour leur investissement quotidien au service des autres. L'organisation mise en œuvre dans les différents centres de vaccination du Val d'Oise, dont celui du gymnase des Merisiers à Jouy le Moutier, est remarquable. J'y ai découvert un personnel compétent et dévoué tout en appréciant une organisation optimisée, assurant une fluidité des flux des personnes à vacciner, permettant 500 vaccinations quotidiennes. Cette campagne de vaccination massive quotidienne de 8h à 18h, n'aurait pas été possible sans le soutien logistique de la commune de Cergy, apporté tant par le personnel communal et technique que par la police municipale.

Cet exemple est la preuve que lorsque les énergies se rencontrent sans arrières pensées, il est possible de bâtir un projet

rigoureux et au service de tous, quel que soit son appartenance politique.

Au début de cette campagne de vaccination, tous les Neuvilleois de plus de 75 ans ont été contactés pour leur proposer d'accéder au vaccin dans ce centre. À ce jour l'âge minimal pour se faire vacciner est de 55 ans. Aussi, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Si j'ai donné un éclairage bien mérité sur le travail des agents du SDIS du Val d'Oise, c'est aussi pour vous permettre de comprendre l'intérêt de vous déplacer lors des prochaines élections

*L'individualisme
nourrit la peur,
la solidarité nourrit
l'espoir*

Adil MESBAHI

départementales et régionales, trop souvent délaissées par les électeurs. Les missions et responsabilités des conseillers départementaux et régionaux sont méconnues alors même qu'ils jouent un rôle majeur dans les politiques publiques qui nous impactent au quotidien. Transport, santé, solidarité, routes, tourisme, développement économique, collèges, lycées, etc. Alors oui, venez vous exprimer lors des prochaines élections prévues les 20 et 27 juin 2021 car la démocratie vous donne rendez-vous. Privilégiez les procurations si vous ne souhaitez pas trop vous exposer au virus mais honorez votre devoir de citoyen. Le Printemps s'est présenté avec une douceur et des températures anormales mais cela n'a pas rendu pour autant possible l'ouverture de notre traditionnel salon de peinture et sculpture. Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour nous retrouver à partir du 18 septembre prochain pour que tous ensemble, nous puissions célébrer ce 25^e rendez-vous dédié à la création artistique.

En ce début d'année, une nouvelle entreprise de renommée internationale s'est implantée à Neuville sur le parc SPIRIT, la société CARL ZEISS. À la fin de l'été, la société ENERTRAG viendra s'implanter à



son tour avec plus de 80 employés et nous aurons le plaisir de vous la présenter.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 27 mars nous avons approuvé à l'unanimité le bilan financier de l'exercice 2020. À cette occasion, nous avons constaté l'excédent cumulé de notre budget à hauteur de 1,7 M€. Ce résultat est dû à une maîtrise rigoureuse des dépenses. Il est à noter qu'il a été obtenu tout en ayant remboursé intégralement la dette communale et réalisé d'ambitieux investissements comme la rénovation énergétique des bâtiments, la micro-crèche et la réhabilitation de l'école. Je remercie l'ensemble des élus pour avoir respecté leurs engagements en matière de maîtrise des dépenses durant ces 6 dernières années. Soyez assurés que nous ne relâcherons pas nos efforts afin que la gestion financière soit exemplaire et fasse de Neuville l'une des communes les mieux gérées du Val d'Oise.

Enfin, à l'occasion du week-end Pascal, tous les enfants Neuvilleois de moins de 12 ans ont eu la possibilité de se voir offrir quelques chocolats élaborés par notre boulanger / pâtissier de la place du Pont. Grâce à cette initiative, et au soleil, nous avons redécouvert pendant quelques heures le sourire (parfois masqué) de nos enfants et une ambiance conviviale. Profitez du Printemps et prenez soin de vous et de vos proches.

Gilles LE CAM

Maire de Neuville-sur-Oise,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise

Campagne de vaccination

La campagne de vaccination dans le Val d'Oise a débuté en janvier 2021.

Quatorze centres de vaccination sont ouverts et depuis le 21 avril :

Jouy-le-Moutier

Gymnases du parc des sports des meurisiers

rue Rossini

Tél : 01 87 65 24 55

La prise de rendez-vous peut se faire en ligne sur des applications telles que Doctolib (www.doctolib.fr) keldoc (www.keldoc.com) ou maïa (www.maïa.com), ou par téléphone en appelant directement le centre.

Ce centre de vaccination est ouvert à toutes les personnes de plus de 55 ans, aux professionnels de santé, aides à domicile et sapeurs-pompiers, âgés de 50 ans et plus, et présentant une comorbidité.

S'il vous est difficile ou impossible de vous déplacer ? Plusieurs solutions existent :

Pendant cette période, le département du Val d'Oise met en place un service de **transport gratuit ouvert aux personnes âgées de 75 ans et plus. Il s'agit de PAM 95**, un service de transport adapté permettant de se rendre de leur domicile vers le centre de vaccination choisi au préalable. Il vous suffit, pour

cela de contacter le 06 15 08 60 40 pour réserver votre trajet au moins 24 heures à l'avance et bénéficier ainsi de ce service dédié.

Si vous ne pouvez absolument pas quitter votre domicile, ou que votre déplacement nécessite un dispositif médical, adressez-vous à votre médecin traitant. Il sollicitera l'Agence régionale de santé pour trouver une solution adaptée.

www.sante.fr



Une épicerie solidaire au service des plus démunis

Accéder à une alimentation saine et diversifiée chaque jour est un besoin fondamental pour chacun d'entre nous.

C'est pour répondre à ce besoin primaire qu'une épicerie solidaire (EpiSol) avait ouvert ses portes en 2010 sur la commune de Jouy-le-Moutier. Elle s'était donnée pour mission d'apporter une aide temporaire aux familles de la commune. L'association qui permet la distribution de denrées alimentaires (fruits, légumes, produits frais, produits d'hygiène...) fonctionne grâce à des subventions d'institutions publiques, comme par exemple les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) ou une aide des associations caritatives.

L'épicerie solidaire qui s'adressait les premières années aux jocassiens, s'est ouverte aux habitants de Neuville-sur-Oise qui traversent une situation économique difficile.

En effet, en décembre 2019, le CCAS (centre communal d'action sociale) de Neuville-sur-Oise a passé une convention avec EpiSol qui officialise ce partenariat. L'objectif étant de favoriser l'accès de l'épicerie solidaire aux habitants de notre commune, moyennant le versement d'une subvention à EpiSol.



L'orientation vers EpiSol est conditionnée. Les demandeurs sont orientés par le CCAS de Neuville vers les travailleurs sociaux du Conseil Départemental qui vont évaluer leur demande. En fonction du budget du ménage et du reste à vivre, ces derniers détermineront la durée de l'aide accordée. Une participation à hauteur de 10 % du prix de vente du produit est demandée, dès que la situation le permet. Ainsi, les bénéficiaires préservent leur dignité tout en bénéficiant des produits de première nécessité.

L'épicerie solidaire est ouverte deux demi-journées par semaine et reçoit actuellement les bénéficiaires sur rendez-vous.

Contact CCAS : m.krishnan@neuvillesuroise.fr -

Contact mairie : 01 34 24 09 17

Neuville et les pompiers : une passion de longue date

Cela fera trente ans en 2022 que la direction départementale du SDIS est implantée à Neuville-sur-Oise, au 33, rue des Moulines.

Pour autant, l'attachement de Neuville au corps des sapeurs pompiers est bien antérieur à cette implantation car l'existence d'une caserne sur son territoire dès les années 1860 a été (au même titre que la construction alors récente de l'église et du cimetière) l'un des arguments qui a permis à la commune de devenir autonome en se dissociant d'Éragny.

Au niveau local, les tissus associatifs, sportifs, culturels, économiques, politiques regorgent de pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires.

C'est pourquoi, au cœur de la plus importante crise sanitaire qui soit, Neuville ne pouvait pas ne pas

rendre hommage aux femmes et aux hommes qui se dévouent quotidiennement au service des autres, parfois au péril de leur vie.

La soixantaine de pompiers (47 volontaires et 20 professionnels) qui œuvre quotidiennement au service des habitants est en effet pleinement impliquée dans la crise sanitaire liée à la COVID 19.

Depuis quelques semaines, les prises en charge de secours à personnes pour des cas liés au coronavirus se sont multipliés en plus des interventions habituelles (accidents, feux etc.).

Les allers-retours à l'hôpital de Pontoise sont quotidiens et les interventions sont délicates car elles ont lieu auprès de familles souvent démunies.



Avec la montée en puissance de la stratégie nationale de vaccination, nous ne doutons pas que les pompiers du centre de secours de Neuville trouveront toute leur place au sein du dispositif mis en œuvre pour faire tourner à plein régime le vaccinodrome intercommunal de Jouy-le-Moutier, ouvert depuis peu.

Plus que jamais, un grand merci à eux pour leur courage et leur dévouement !

Le SDIS en quelques chiffres :
Les pompiers du Val-d'Oise ont réalisé 81 416 interventions en 2020, dont 10 541 liées à la COVID-19.

À la demande du Préfet, le SDIS s'est investi pour la réalisation des tests PCR à partir de fin juillet 2020. Au 31/12/2020, 11 187 tests PCR ont été effectués par nos sapeurs-pompiers préleveurs.

Le centre de secours de Neuville a réalisé 2 428 interventions en 2020, dont 1942 pour du secours à personne.



STOP ! AUX INCIVILITÉS

Comme nous l'avons déjà évoqué dans un précédent numéro, trop de masques sont jetés sur la voie publique, trottoirs, parkings ou espaces verts. Il est rappelé que ceux-ci doivent être jetés obligatoirement dans la poubelle pour la santé de tous. Outre la pollution, ils contribuent à la propagation du virus.

Alors, respectons la nature, ne jetons pas nos masques usagés sur la voie publique



L'arrêté préfectoral 2009-297 stipule que "aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité".

Aussi afin de vivre en bon voisinage, voici les horaires qui doivent être respectés pour les émissions musicales et en général les activités inhabituelles de particuliers, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore :



Conformément au règlement sanitaire départemental, les fonctions naturelles des chiens ne peuvent être accomplies que dans les caniveaux des voies publiques, à l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages piétons.

En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chien sont interdits sur :

- Les voies publiques ;
- Les trottoirs ;
- Les espaces verts publics ;
- Les espaces des jeux publics pour enfants ;

Par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.



Une sécurité renforcée !

Jérémy a été recruté le 1er février dernier en tant qu'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Directement rattaché à l'autorité du Maire, ses principales missions sont les suivantes :

- Patrouiller sur le territoire communal et faire de la prévention auprès des habitants dans de nombreux domaines ;
- Faire respecter la réglementation relative au stationnement. Il peut notamment demander l'enlèvement d'un véhicule par la fourrière avec le concours de la Police Nationale si celui-ci est mal garé ;
- Dresser les procès-verbaux liés au stationnement et au code d'assurance, à la propreté ou à la salubrité publique ;
- Dans le cadre de la crise sanitaire, faire appliquer le port du masque sur l'espace public et endiguer les rassemblements prohibés par la réglementation ;

- Participer aux missions de prévention et de protection de la voie publique, notamment aux alentours du groupe scolaire Gustave EIFFEL et des lieux publics (mairie, place du pont etc.) ;

- Faire le lien avec la police nationale, les polices municipales des communes environnantes, l'île de Loisirs et le centre de secours du SDIS de Neuville.

Enfin, il remplit une mission de renseignements des usagers des voies publiques, il aide par exemple les personnes à trouver leur chemin. Merci aux Neuvilleoises et aux Neuvilleois de lui réserver le meilleur accueil possible.

**En cas d'infraction, vous pouvez le contacter :
01 34 27 09 17
asvp@neuvillesuroise.fr**



La sécurité, une priorité

Face aux incivilités, infractions ou cambriolages, nous vous rappelons que le dispositif "Voisins vigilants et solidaires" est une solution pour endiguer la délinquance. Il permet de créer des liens privilégiés entre mairie, police municipale et voisins.

Dès que vous constatez un comportement suspect et que vous le signalez sur ce dispositif, la police municipale en est informée.



**VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES**

Cependant, cet outil ne dispense pas de faire appel en cas d'urgence à la police nationale.

Le commissariat de Jouy-le-Moutier est joignable au numéro suivant :
01 30 27 20 60 ou en composant le 112.

Un budget maîtrisé, pour mieux envisager les futurs projets

Lors de sa séance du 27 mars 2021, le conseil municipal a arrêté le compte administratif de l'année 2020 en constatant des excédents aussi bien de fonctionnement que d'investissement qui révèle une rigoureuse maîtrise des dépenses de la commune. Elles permettent d'assurer les services aux Neuvilleois, l'entretien du patrimoine et la qualité du cadre de vie. À noter que la commune n'est plus endettée depuis cette année.

Dépenses de fonctionnement 2020

1 226 721,95 €



1,54 €

Culture

Bibliothèque, expositions, événements



7,33 €

Sécurité et salubrité publique

Police, incendie



1,79 €

Jeunesse

Centre de loisirs



2,74 €

Actions sociales et santé

Maison médicale, Centre communal d'action sociale



Pour 100€ dépensé réparti de la manière



26,30 €

Education
Petite enfance

Ecole, activités périscolaires,
petite enfance



, la commune
e suivante

0,21 €

Logement



11,21 €

Entretien des bâtiments
communaux



33,86 €

Relations aux usagers

Moyens généraux



2,17 €

Vie associative
et sportive

Subventions, mise à disposition de
locaux



12,85 €

Voirie, propreté
et environnement

LES CHIFFRES CLÉS

2.821.860 € Budget de fonctionnement

1.662.396 € Budget d'investissement

0% de hausse des tarifs municipaux
(restauration scolaire, accueil de loisirs, etc.)

0% de hausse des impôts

A savoir :
Pour les 20% de Français qui paient encore la taxe d'habitation sur la résidence principale, celle-ci diminue progressivement à compter de 2021 jusqu'à sa suppression définitive en 2023.

Vous êtes majeur, Neuvilleois et cherchez un emploi pour cet été ?

La commune recherche **un agent technique polyvalent** pour aider à assurer les missions courantes telles que : arrosage des espaces verts, mise en peinture de mobilier, propreté des espaces publics, diverses réparations.

**CDD de 35H/semaine
5 jours/7**

Merci d'adresser vos CV et lettre de motivation en mairie soit dans la boîte aux lettres, soit par mail via la boîte générique affgenerales@neuvillesuroise.fr avant le 29 mai 2021

Merci de préciser la période durant laquelle vous seriez disponible.

Les conditions requises pour occuper le poste : être autonome, polyvalent, avoir le sens du service public et le sourire. Le permis B serait un plus.

Le plus important est d'être MOTIVÉ.

Zeiss : un géant de la microscopie

De la très haute précision ! Depuis le 4 janvier, les équipes de Carl Zeiss ont investi les locaux du nouveau bâtiment Spirit, rue d'Eragny, sur près de 400 m². Une belle opportunité qu'a su saisir ce groupe mondial, né en 1846, reconnu pour son expertise en métrologie, microscopie, semi-conducteurs, implants oculaires ou encore optique photographique de pointe.



L'entreprise a choisi Neuville pour y déployer son Quality Excellence Center (QEC), un cadre propice, proche de ses clients (Safran, Valeo, Thales, Lisi, Dassault...), des grandes écoles d'ingénieurs et face à l'université des sciences, avec laquelle les équipes espèrent rapidement collaborer et nouer des partenariats. Comme l'explique Stéphane Roussel, directeur de l'ingénierie et des études de Carl Zeiss Services, "ce laboratoire high-tech, qui rassemble le meilleur de la technologie, est essentiellement dédié à la métrologie et microscopie industrielle. Les machines dont nous disposons ici permettent de contrôler des pièces aéronautiques, automobiles ou de plasturgie, qu'il s'agisse de micro-mécanique ou de pièces de plusieurs

mètres. Nous réalisons principalement des prestations de service pour le compte de nos clients, en répondant à des demandes très pointues : contrôle dimensionnel jusqu'au micron avec une acquisition par contact ou sans contact, contrôle santé matière par rayons X, permettant de rechercher d'éventuelles anomalies, porosités ou inclusions."

Avec un temps d'avance, les équipes travaillent en lien étroit avec les constructeurs, qui planchent déjà sur les nouvelles générations de moteurs. Le site a également vocation à accueillir des nouveaux clients en formation, pour les accompagner dans la prise en main technologique de ces machines de contrôle.

Soutenue dans le cadre du plan de relance de l'Etat à hauteur de 800 000 euros, l'entreprise va investir dans un nanotomographe (d'un coût total de 2 millions d'€), qui sera la première machine de ce type en France et la seconde en Europe. L'arrivée de ce petit bijou, prévue en octobre

à Neuville, permettra d'assurer des prestations de radioscopie 3D encore inédites sur le territoire pour y créer un véritable pôle d'excellence.

Forte d'une équipe de 5 personnes, le QEC devrait progressivement monter en puissance et prévoit entre 5 et 8 embauches supplémentaires dans les mois à venir.

**Quelques chiffres sur le groupe
31 000 personnes dans le monde
dont 860 en France**

**6,3 milliards d'euros de CA
500 brevets déposés chaque
année**

**Une centaine de sites dans le
monde.**

Ineo Systrans : entrée en gare attendue fin 2022

Une nouvelle entreprise de qualité s'implantera dans moins d'un an à la gare de Neuville.

INEO SYSTRANS, filiale d'ENGIE SOLUTIONS leader sur le marché des systèmes de transports intelligents depuis plus de 40 ans, emploie 500 collaborateurs et génère un chiffre d'affaires de 70 millions €.

Créateur des solutions Navineo pour améliorer l'exploitation des réseaux de transport et faciliter les déplacements, Ineo Systrans équipe plus de 200 réseaux de transports et 40 000 bus dans le monde.

Ces systèmes d'Aide à l'Exploitation (SAE) permettent de suivre la qualité de service offert par les opérateurs de transport grâce à de multiples fonctionnalités : communication avec les conducteurs, modification d'itinéraire, information voyageurs, suivi de la maintenance, analyse de

la fréquentation... Le principe est le même que la tour de contrôle d'un aéroport qui dispose d'un poste central et d'un système de communications la reliant en continu à un avion doté de matériels embarqués.

Installée dans un ensemble immobilier obsolète, énergivore et inadapté aux usages des collaborateurs du groupe, la société, située à Achères, a choisi le site de Neuville-sur-Oise, à proximité

de l'Université de Cergy Pontoise et de la station du RER.

Elle y regroupera ses activités de recherches et développement, conception et maintenance, au sein d'un bâtiment de 6 000 m² de surface de plancher, qui comptera deux étages. Les travaux de ce bâtiment à faible impact environnemental à énergie positive, ont démarré en novembre 2020. La livraison est attendue au deuxième semestre 2022.



Art et culture

Concours photo ouvert à tous les Neuillois

La première édition du concours photo ayant rencontré un franc succès, la commune réitère cette année sa proposition artistique à l'attention des Neuilloises et Neuillois passionnés de "belles inanimées".

Tout comme l'année dernière, une dizaine de photographies au maximum seront sélectionnées et exposées sur les grilles du square de la mairie, rue Joseph Cornudet, lors des journées européennes du patrimoine des **18 et 19 septembre prochain.**

Si le challenge vous intéresse, nous recevrons vos clichés en mairie jusqu'au 3 septembre prochain (dernier délai). Merci de transmettre au plus vite, trois photos, elles devront être :

**Libres de droit,
En JPEG ou PNG,**

**Fichier de 4 Mo minimum,
Haute résolution (3200x1800 px),
Format 16/9° paysage ou portrait,**

Accompagnées d'un titre, d'une date de capture et du nom de l'artiste.

Aucun thème n'est imposé, vous êtes libre de vous exprimer. Les œuvres retenues seront choisies par la commission Culture de la mairie.

**À adresser via la boîte générique
culture@neuillesuroise.fr
en mairie sous CD ou clefs USB.**



Attention aux dangers du détournement du protoxyde d'azote !

Le protoxyde d'azote, appelé également "gaz hilarant", est actuellement détourné de son usage domestique (propulseur dans les cartouches/capsules pour siphon culinaire) ou médical (adjuvant en anesthésie) et revendu "sous le manteau" dans son contenant de type petite cartouche inox (chantilly), moyenne cartouche (environ 30 cm, prix environ 20 euros) ou encore grande cartouche (format extincteur) pour un usage de nature psychotrope : au moyen de ballons, il est inhalé et peut dès lors être considéré comme équivalent à un produit stupéfiant dans l'usage qui en est fait par les plus jeunes, collégiens, lycéens et étudiants.

Cette population d'utilisateurs méconnaît ou sous-estime les risques liés à sa consommation.



Effectivement le détournement de ce produit est susceptible d'entraîner :

- Dépendance
- Perte de connaissance
- Perte des réflexes de toux et de protection du larynx
- Œdèmes
- Déficits en vitamine
- Troubles psychiatriques
- Anoxie et décès

Nous conseillons aux proches qui ont connaissance de la consommation de ce produit de sensibiliser largement les usagers aux risques encourus, et ne pas hésiter à se tourner vers les professionnels de la sécurité et le réseau de soutien social et de santé de proximité pour lutter contre cette nouvelle addiction.

Attention aux "vols fausse qualité"

Ce sont les vols commis par des individus se faisant passer pour des policiers, agents d'entretien de l'électricité, artisans, et abusant de cette qualité prétendue pour rentrer à l'intérieur du domicile, le plus souvent de personnes âgées, se faire guider dans les pièces, et, prétextant un scénario crédible, se faire remettre ou dérober des objets précieux.

Une analyse des faits les plus récents met en évidence des modes opératoires présentant un certain nombre de traits communs :

- Les victimes sont le plus souvent des personnes très âgées, notamment des femmes.
- Les auteurs opèrent généralement en matinée, suivant souvent leurs victimes à partir du marché, où ils les ont préalablement repérées.
- Les auteurs sont majoritairement des hommes âgés de 35 à 50 ans. Ils peuvent être porteurs de vêtements ou casquettes siglés police ou au nom d'une société.

Face à ces malfaiteurs, quelle doit être votre parade ?

Dans la rue, si vous vous sentez suivi, prenez contact avec les forces de l'ordre : la police municipale ou la police nationale en composant le 17. En attendant une intervention, réfugiez-vous chez vos commerçants de proximité ou faites-vous raccom-

pagner par des personnes de votre connaissance.

A votre domicile, si des personnes vous sollicitent alors que vous n'attendez personne, n'ouvrez pas, contactez immédiatement le 17 et faites-le savoir aux personnes qui se trouvent à votre porte.



VOLS PAR RUSE & "FAUSSE QUALITÉ"

Protégez-vous, protégez vos biens !

Elections régionales et départementales

Si la crise sanitaire le permet, les élections régionales et départementales prévues initialement en mars auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Quel est le rôle des élus régionaux et départementaux ?

Elus régionaux. Ils interviennent en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de formation professionnelle, mais aussi de transports non-urbains (réseau TER notamment). Les régions sont également les collectivités chargées de la gestion des lycées.



Elus départementaux. Ils exercent des compétences importantes dans le domaine de l'action sociale. Ce sont ainsi les départements qui prennent en charge différentes prestations comme l'aide sociale à l'enfance, l'aide aux personnes âgées, aux personnes handicapées, ou encore le revenu de solidarité active (RSA). Ils ont aussi la compétence pour la gestion des collèges et de nombreuses voiries.

Qui peut voter : Pour participer au vote, il faut être de nationalité française, être majeur, être inscrit sur une liste électorale, ne pas être privé de ses droits civils et politiques. Comment s'inscrire sur les listes électorales :

Dans un premier temps, vérifier que vous n'êtes pas déjà inscrits sur www.service-public.fr

Si ce n'est pas encore le cas, il faut vous inscrire avant le 7 mai 2021.

À noter que l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont rempli l'obligation de recensement en application de la législation relative au service national.

Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans non recensés, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé au 3 juin 2021.

L'inscription se fait sur www.service-public.fr par courrier, ou en mairie, muni du formulaire d'inscription, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois.

Si vous avez changé de commune, il n'y a pas de transfert automatique d'une liste à l'autre : vous devrez vous réinscrire auprès de la mairie de votre nouveau domicile ou via le site www.service-public.fr en justifiant votre identité ainsi que votre nouvelle adresse. De même, si vous avez déménagé sans quitter la commune, vous devez signaler votre nouvelle adresse.

LIBRE EXPRESSION

UNIS POUR NEUVILLE

Nous nous retrouvons alors que l'épidémie de coronavirus s'accélère en Île-de-France et que l'ensemble de la région parisienne connaît un durcissement des mesures sanitaires.

CONCERNANT LA VACCINATION, ON NE PEUT QUE REMERCIER LES POMPIERS QUI ACCELERENT LA CADENCE DANS LE VAL-D'OISE GRACE AUX CAMPAGNES DE VACCINATION MASSIVES MENEES LES WEEK-END.

Nous remercions également les élus locaux qui se sont mobilisés afin que l'Île-de-Loisirs reste ouverte, même partiellement, et permette un accès aux espaces verts.

ASVP

Depuis le 1^{er} février le personnel de la commune accueille un agent en charge de la surveillance des voies publiques et nous lui réservons le meilleur accueil possible. Un deuxième est en cours de recrutement.

Sachez toutefois que les ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique), agents communaux assermentés, ont des prérogatives de police avec une portée limitée ; ils n'ont par exemple pas la compétence pour effectuer des contrôles de vitesse, ni demander la mise en fourrière d'un véhicule gênant contrairement aux policiers municipaux ce que nous ne pouvons que regretter. Notre choix se portait sur le recrutement de deux policiers municipaux.

MICRO CRECHE

Lors de la séance du conseil municipal du 23 janvier 2021, un avis a été rendu sur le principe de la gestion déléguée de la micro-crèche communale La Grange Aux Elfes et sur une procédure de mise en concurrence afin de trouver un gestionnaire à cette structure. Face aux dysfonctionnements avérés, notre priorité est l'amélioration de la qualité de la prise en charge des enfants.

Nous serons donc particulièrement attentifs au choix du gestionnaire et au suivi de son bon fonctionnement.

COVOITURAGE A15

La neutralisation d'une voie de circulation sur l'A15 réservée au co-voiturage pourrait vous impacter alors que vous souffrez du trafic de l'A15 déjà fortement dense et perturbé.

Nous ne pouvons qu'encourager la pratique du co-voiturage mais sur un axe qui connaît une congestion du trafic aux heures de pointe, en pleine période de pandémie et alors que les transports en commun sont défaillants et surchargés ... est-ce la bonne solution ?

Nous restons à votre écoute et continuons notre action pour vous représenter au sein de votre commune ; vous pouvez nous écrire à l'adresse e-mail : unispourneuville@gmail.com

Groupe minoritaire "UNIS POUR NEUVILLE" :

Frédéric PAIN, Michelle FOUQUE-DUVAL, Sylvaine DROT, Pascal GEOFFRE.

Le Printemps s'installe à Neuville

Comme tous les ans en période printanière, le personnel technique, s'attèle à la tâche pour nous offrir un environnement fleuri de qualité.

Parterres, massifs, allées, rien n'est laissé au hasard pour embellir notre village. Tous les ans ce sont ainsi des milliers de végétaux qui sont plantés et/ou entretenus.

Le choix des plants se porte en grande partie sur des productions locales issues du Val d'Oise.

En parallèle de ces actions, les agents tondent et désherbent également de nombreux espaces pour notre confort.

Grâce à eux, nous pouvons admirer le fleurissement de Neuville et nous les remercions pour le travail accompli.



Frelons asiatiques, la commune vous accompagne

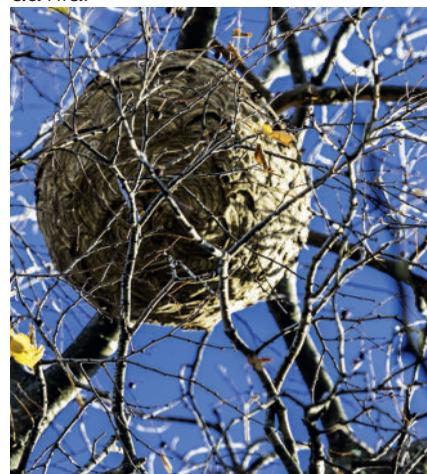
Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est arrivé en France depuis 2004 et fait son apparition dans le Val d'Oise en 2014. C'est une espèce invasive qui présente un risque réel pour l'apiculture et pour la biodiversité puisque l'abeille constitue un à deux tiers de sa nourriture.

Cet insecte n'est pas plus agressif vis-à-vis de l'homme que d'autres espèces de guêpes. Il faut toutefois demeurer extrêmement prudent face aux très gros nids installés dans les arbres. Lorsqu'on s'approche à moins de 5 m d'un nid de frelons, plus la colonie qu'il renferme est importante et plus les risques d'attaque sont grands.

Alors, si vous observez des vols de frelons asiatiques à proximité. Soyez vigilants et inspectez les massifs, haies et arbres préalablement pour repérer leur nid.

Que faire si vous constatez un nid de frelons asiatiques ?

Qu'il soit sur le domaine public ou privé, il est impératif de ne pas le détruire seul(e). Il faut prévenir la mairie qui prendra les dispositions nécessaires, notamment en faisant appel à une entreprise spécialisée. Elle vous accompagnera dans les démarches à suivre et prendra en charge financièrement la destruction du nid.



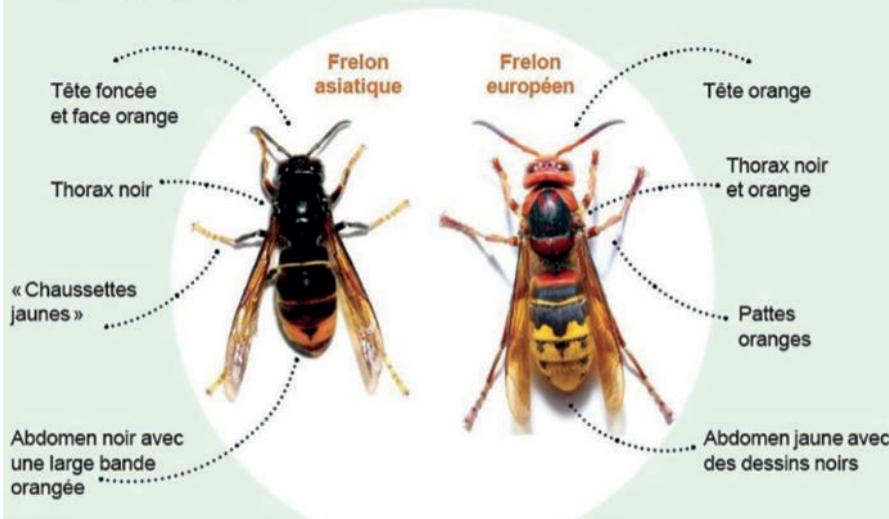
Comment le reconnaît-on ?

Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen

- Les pattes du frelon asiatique sont bicolores
- Le thorax est noir et velu.
- L'abdomen du frelon asiatique comporte un gros anneau orangé.
- La tête du frelon asiatique est noire

Contact mairie :
01 34 24 09 17
affgenerales@neuvillesuroise.fr

Frelon asiatique, le reconnaître



Eclairage chemin des Boutries (1)



Voierie rue de la Garenne (2)



1 - Les travaux d'éclairage du chemin de Cergy, qui relie la gare de Neuville université à la zone d'activités des Boutries sont terminés (Mâts d'éclairage posés par l'aménageur de la zone, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise).

2 - La reprise des pavés, rue de la Garenne, est aboutie. Devenant dangereuse pour les piétons, cette intervention nécessaire a duré trois semaines pour garantir un séchage efficace.

Ravalement du bâtiment 1900 de l'école (3)



3 - Les élèves de primaire ont retrouvé leur cour de récréation après une longue période de travaux. Le démarrage de la dernière phase va pouvoir commencer, elle concerne la transformation de l'ancienne maternelle en restaurant scolaire.

L'île de Loisirs fait de la place !

Afin d'améliorer les capacités de stationnement du poumon vert de l'agglomération cergy-pontoise, le syndicat qui gère l'île de Loisirs réalise actuellement des travaux sur le parking PI. Avec ces travaux, ce parking situé dès l'entrée routière du site, à Neuville, du côté des chapiteaux de cirque, verra sa capacité de stationnement augmenter de 1040 à 1300 places, dont trente dédiées aux personnes à Mobilité Réduite. En plus de l'augmentation de 25 % de capacité de ce seul parking PI, la fluidité des circulations sera améliorée, du stationnement pour les vélos sera créé et l'éclairage public renouvelé. Les travaux seront pour l'essentiel achevés cet été. Quant aux travaux d'éclairage public et de plantations d'arbres, ils prendront fin en 2022.



Les chocolats de Pâques sont arrivés !

La distribution des chocolats de Pâques pour les enfants de Neuville organisée par la mairie a rencontré un vif succès auprès des petits et des grands. Merci aux enfants pour leur spontanéité, à l'association ALNEN et aux bénévoles pour leur participation lors de la remise des chocolats.



Marché de Pâques



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

BIENVENUE À

Néo BADUEL MAHE
né le 23 février

DÉCÈS

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Fernand LEROUX
(4 octobre 1938 – 17 janvier 2021)

Raymond DUCOIN
(1^{er} avril 1924 – 21 janvier 2021)

Francis TREMBLAY
(12 janvier 1959 – 5 février 2021)

Francis TREMBLAY conseiller municipal de 1988 et 2001 et son épouse Annie nous ont quitté il y a peu. Ils étaient tous les deux pleinement investis dans la vie du Village. Avec le départ successif d'Annie et de Francis, c'est un peu de Neuville qui s'en va. Penser à eux, c'est penser à la terre de Neuville, aux racines, à la joie de vivre. Ils étaient des habitants connus et appréciés de tous. Nous ne les oublierons pas.

Yolande MOREL
(19 septembre 1925 – 5 février 2021)

Lucienne BAILLEUX
(12 février 1919 – 14 mars 2021)

Notre chère doyenne Lucienne (dite Charlotte) Bailleux s'en est allée le 14 mars 2021. Nous nous souviendrons tout particulièrement de sa présence les jeudis après-midi où elle passait un bon moment à jouer au scrabble avec ses copines de l'association du temps libre. Nous présentons nos condoléances à ses proches et nous lui disons un dernier au revoir.



Buste de Marianne

La salle des mariages de la mairie s'est embellie. Un buste de Marianne y a été installé. Figure symbolique qui incarne la République Française et ses valeurs : "Liberté, Égalité, Fraternité".

C'est Dan ROBERT, sculpteur de grande notoriété, époux d'Andrée DE FREMONT peintre et commissaire du Printemps de Neuville jusqu'en 2020, tous deux invités d'honneur, qui en est le créateur.

Après une première visite de son atelier et la présentation de l'ébauche, Monique CADOUX, adjointe en charge de la culture, accompagnée du maire, ont été séduits par son travail.

"Nous voulions un buste d'une personne anonyme, réalisé par un artiste local".

Dan ROBERT a tout de suite compris ce que nous recherchions et a su répondre à nos attentes. Nous le remercions pour ce beau travail.

AGENDA
(SOUS RÉSERVE)

Samedi 8 mai à 11h :
**Commémoration
de la victoire du 8 mai**
Cérémonie à huit clos

Week-end 5 et 6 juin
**7^e édition de l'Art au Jardin
organisé par l'association
JG Création**

Dimanche 20 et 27 juin de 8h à 20h :
**Elections régionales
et départementales**
Foyer communal

Lundi 21 juin 21h :
Fête de la musique
Place du Pont

Jeudi 24 juin 18h :
**Remise des prix aux enfants de
classe CM2**

Samedi 4 septembre 10h-17h :
Journée des associations
Place du Pont

Du 18 au 26 septembre
Printemps de Neuville
Foyer communal

INFOS
PRATIQUES :

COLLECTE DES DÉCHETS
(déchets ménagers, encombrants,
sacs à végétaux etc.) : compte
tenu de la crise sanitaire,
tous les rendez-vous déchets
sont reportés
direct'agglo : 01 34 41 90 00
www.cergyponoise.fr

ENCOMBRANTS SUR RDV :
01 30 41 90 00

ECLAIRAGE PUBLIC :
Contacter Cylumine
Tél : 0 805 200 069 (24h/24)
www.cylumine.fr

EAU POTABLE :
Contacter CYO
Tél : 0 969 360 402
www.cyodirect.fr

Eaux usées :
**Syndicat Intercommunal
d'Assainissement
de la région de Pontoise**
Tél : 01 30 31 18 73
www.siarp.fr